

UNIVERSITE MOHAMMED V - AGDAL
PUBLICATIONS DE LA FACULTE DES LETTRES
ET DES SCIENCES HUMAINES - RABAT

SERIE : COLLOQUES ET SEMINAIRES N° 75

MIGRATIONS INTERNATIONALES ENTRE LE MAGHREB ET L'EUROPE

LES EFFETS SUR LES PAYS DE DESTINATION
ET LES PAYS D'ORIGINE

*Actes du 4^{ème} colloque maroco-allemand
Munich 1997*

Edité par :

Mohamed BERRIANE & Herbert POPP

1999

Mohamed Aït Hamza (Rabat)

Migration et dynamique de l'espace local : Bouteghrar (versant Sud du Haut Atlas central)

Avec 1 figure, 1 tableau et 1 photo

1. Introduction

Le diagnostic sur l'état des solidarités dans les communes rurales du Mgoun met en évidence de nombreux lieux de cristallisation de l'action collective, et des niveaux différenciés d'expression de celle-ci. Il montre aussi une évolution des pratiques d'intérêt collectif qui découle des conditions socio-économiques globales et du mode d'articulation de celles-ci avec la société locale. En effet, l'exode, la migration de travail, outre le processus d'intégration à l'économie dominante contribuent au remodelage des personnalités, à des restructurations sociales, et mettent en jeu des mécanismes de « régulation » du fonctionnement interne du complexe socio-spatial local. Cependant, si l'ouverture est devenue un fait palpable, elle ne signifie pas pour autant, et automatiquement, abandon de certains principes fondamentaux nécessaires au fonctionnement du groupe ; principes qui cristallisent ou donnent les contours de ce qu'on pourrait appeler une société locale.

La présente étude se propose de décrire et d'expliquer le fonctionnement du dispositif autochtone (ou endogène) des solidarités à l'œuvre à travers le cas du Douar¹⁾ Bouteghrar dans la moyenne vallée d'Assif Mgoun. Les résultats²⁾ qui en découlent constituent davantage des mises en garde et des orientations à observer dans l'approche du terrain concerné et non des « recettes » à appliquer. En effet, chaque « lieu » réagit à sa manière devant différents facteurs de dynamisation, suivant son histoire propre, sa composition actuelle et les enjeux que mettent en œuvre les acteurs qui le composent.

2. De quoi se compose un douar ?

● L'espace géographique du douar Bouteghrar

Le « Douar » Bouteghrar se situe dans la moyenne vallée d'Assif Mgoun. Bouteghrar forme avec les douars El Hote et Igherm Akdim les éléments les plus importants de la fraction des Aït Mraou³⁾. Sa situation de confluence entre Assif n'aït Hmed et Assif n'aït Mraou (voir *photo 1*) lui offre une position stratégique. Il est le passage obligatoire pour accéder aux vallées d'altitude du Haut Atlas central. Situé dans une vallée encaissée, le Douar est dominé par des plis du trias orientés SE/NO (*Jbel Tialwit*, 2.084 m et *Amouguel-tat*, 1.979 m ; voir *figure 1*).

L'espace que couvre l'étude est formé de trois lieux-dits : Bouteghrar, Tamaloute et Znag (*R.G.P.H.*)⁴⁾. Il abrite 194 foyers en 1994 et connaît une dynamique dont l'analyse nous paraît intéressante et nécessaire afin d'explicitier les éléments de convergences, de complémentarité et d'homogénéité face aux nouvelles « structures d'autonomisation » de chaque lieu-dit, qui entraîne en partie l'émigration internationale de travail.

● Le cadre socio- culturel

Le poids de la hiérarchie sociale

Au niveau de la composition ethnique, Bouteghrar, Tamaloute et Znag sont constitués par trois grands lignages⁵⁾, tous appartenants à la fraction des Aït Mraou : Aït Daoud, Aït Youssef et Aït Lahcen. Une certaine unité se dégage puisqu'il n'existe pas de grou-

1) Le mot Douar, quand il est utilisé avec le « D » majuscule signifie le grand Bouteghrar avec ses composantes : Znag, Tamaloute et Bouteghrar (Igherm).

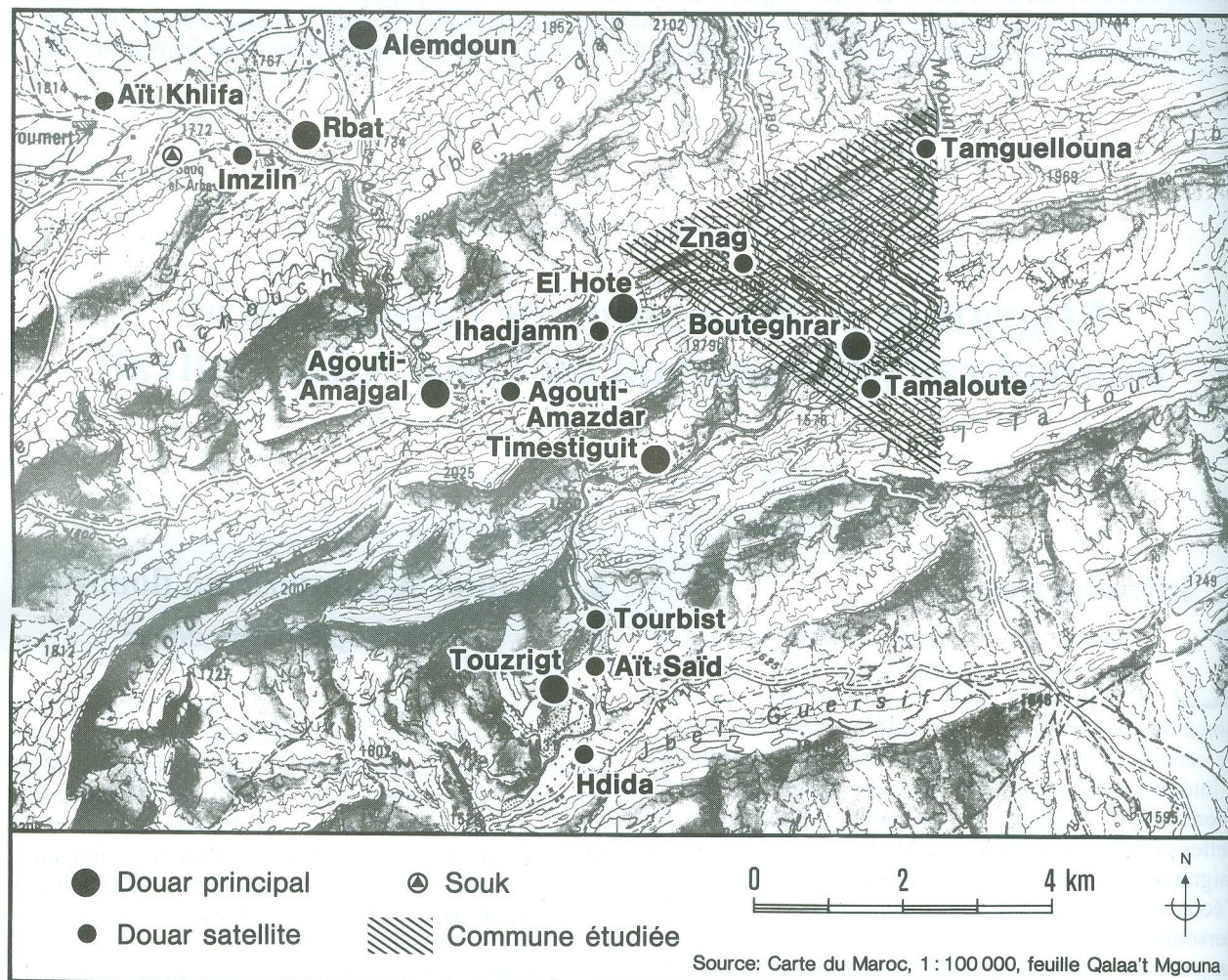
2) Les résultats sont le fruit de plusieurs enquêtes personnelles dans le Douar entre 1990 et 1997.

3) La tribu des Mgouna est formée de trois grandes fractions (*fakh-da*) : Aït Hmed, Aït Mraou et Aït Ouassif. Chacune d'elles occupe une section de la vallée d'Assif Mgoun.

4) R.G.P.H. = *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*. Le recensement de 1936 accordait déjà le statut de douar à Znag alors que Tamaloute n'a bénéficié de ce statut qu'à partir de 1971.

5) Le lignage est généralement formé par un ensemble de familles élargies réclamant l'appartenance à un ancêtre commun, mais il englobe aussi des gens venus d'ailleurs, et qui acceptent, sous des conditions précises d'entrer sous le nom d'un autre lignage (lien de clientèle, protection, communauté d'intérêt ...).

Figure 1: Croquis de situation du bassin moyen du Mgoun (versant Sud du Haut Atlas) : structure des douars



pes aux origines ethniques particulières leur conférant un statut social spécifique.

Le poids démographique des différents lignages montre la prédominance de celui des *Aït Daoud* qui regroupe 52 % des foyers, contre seulement 27 % et 21 % pour ceux des *Aït Youssef* et d'*Aït Lahcen*.

En dehors de Znag, dont tous les terroirs appartiennent aux *Aït Lahcen*, les 19 autres terroirs sont partagés entre ces trois lignages avec la prédominance des *Aït Daoud* qui occupent 46,8 % des terres ensemencées alors que les deux lignages restants n'en occupent que respectivement 28 % (*Aït Lahcen*) et 25,2 % (*Aït Youssef*). Le rapport entre les terres appropriées et le poids démographique de chaque lignage montre un léger avantage aux *Aït Lahcen*. En effet, c'est chez les *Aït Daoud* que nous enregistrons les plus grands propriétaires fonciers, mais également les ménages les moins pourvus en terres. Le rapport est de 1 à 25 alors qu'il n'est que de 1 à 15 chez les *Aït Youssef* et de 1 à 4 chez les *Aït Lahcen*. Le poids des *Aït Daoud* dans cet ensemble se retrouve également chez les grands éleveurs ou les émigrés à l'étranger et les membres de leur famille les plus dynamiques. C'est parmi eux qu'émergent les représentants de la population et les élites les plus influentes sur le développement local.

Si le poids du lignage est toujours présent, la famille étendue est aussi de règle. La taille moyenne par foyer est de 6,7 personnes (en 1982). La polygamie est connue, mais moins fréquente que dans la zone d'Ouzighimt. Les alliances entre des lignages, du même douar ou de douars différents, de statuts socio-économiques semblables sont courantes (*Imazighn*, *Issoukiyn*, *Igourramn*, *Iqaddern*, *Imzilin*...). Des personnes de couleur se rencontrent à Bouteghrar et Tamaloute, mais elles s'intègrent sous le nom d'un lignage ou d'un autre tout en gardant le nom de leur localité d'origine (*Imaghrane*, *Aït Tarmouchte* ...).

La forte hiérarchisation entre les lignages dénote aussi une paupérisation accrue et la nécessité de recourir à « l'extérieur » pour une grande partie de la population. Ainsi, 250 personnes sur un total de 194 foyers sont concernées par l'émigration temporaire interne. Plus de 100 personnes font des allers et retours permanents vers les grandes villes, surtout Agadir, Rabat et Casablanca. Trente ouvriers et, dix-neuf foyers vivent en Europe. Le recours à des sources de revenus

6) Les statuts des familles diffèrent en fonction de la couleur (*mazigh* = blanc ou libre ; *assoukiy* = noir), la profession (*aquadder* = potier ; *amzil* = forgeron) ; la noblesse (*agourram* = marabout).

Photo 1: Vue du douar de Bouteghar à partir de Tialwite vers le NE : au confluent des deux oueds Assif Znag (à gauche) et Assif Mgoun (à droite) on remarque le vieux centre de Bouteghrar (village au centre) et l'extension récente de Tamaloute (à droite)



hors l'agriculture et l'élevage, essentiellement le commerce, est particulièrement frappant. Ceci montre bien une assez forte intégration au marché du travail et une reproduction de plus en plus assurée de l'extérieur. Cette intégration ne manquera pas d'entraîner de fortes mutations dans le fonctionnement des lieux de solidarité « traditionnels ».

Les institutions socioculturelles

Les équipements collectifs traditionnels constituent l'armature de base du Douar. Ils concernent tant la production, la transformation, que des services nécessaires pour le fonctionnement de la collectivité. Il s'agit notamment de la mosquée, du grenier collectif, de « lamçalla⁷⁾ », du cimetière...

Il convient de signaler la cristallisation de l'effort collectif autour d'équipements d'usage collectif modernes tels que la construction d'une piste, l'achat d'un groupe électrogène et la participation dans la construction et le fonctionnement de l'école moderne. Les aspects relatifs au fonctionnement des équipements modernes existant dans la zone d'étude sont importants à relever et présentent un intérêt appréciable pour l'analyse de l'action communautaire. Ces équipements constituent une nouveauté et une innovation dans la réponse aux besoins par les sociétés locales. Cepen-

dant, ne relevant pas d'une démarche de type institutionnel, ces expériences ne bénéficient ni de l'attention ni de l'appui des autorités techniques étatiques locales. Il est donc nécessaire de connaître, d'encourager et d'impulser ces mécanismes pour un meilleur fonctionnement de ces lieux nouveaux de solidarités. A cet égard, ni la Commune Rurale ni les Autorités locales et techniques ne se rendent compte de l'intérêt de telles potentialités ; preuve d'une conception et d'une croyance enracinées selon lesquelles il n'y a de développement que venant par le haut.

● *La mosquée, fondement de la jmaâ du Douar* : Une localité donnée n'acquiert la qualité de Douar que lorsqu'elle remplit certaines conditions, dont notamment l'existence d'une mosquée. La *jmaâ*, expression institutionnelle du Douar s'exprime à travers des manifestations collectives et communautaires, autrement elle ne l'est pas. La *jmaâ* du Douar est l'organisation socio-spatiale de base de la société rurale.

A Bouteghrar, le contrat conclu avec le *fquih*⁸⁾ (la dîme) comporte plusieurs éléments, en argent et en nature. Le partage de la charge collective se fait, chaque fois sur une base différente. La multiplicité des bases de partage garantit un minimum de justice entre les membres du douar et assure le fonctionnement durable

7) Lieu désigné pour faire les prières collectives en plein air lors des fêtes religieuses.

8) *Fquih, Taleb, Imam* : (mots arabes) personnalité religieuse, ayant appris le Coran et assurant la direction des prières dans une mosquée.

de la mosquée. Symbole de l'unité et de la solidarité du groupe, l'instance de gestion permanente qui intervient pour les questions relatives au *fquih* est une commission composée de trois membres représentant chacun son lignage.

Jusqu'en 1960, le territoire de Bouteghrar renferme trois mosquées : une principale au centre de la localité et deux secondaires respectivement à Znag et à Tamaloute. L'*imam* de Bouteghrar engageait à la tête de ces mosquées des *imams*, qu'il payait lui-même, parmi ses élèves-avancés. Mais la prière du Vendredi ne se faisait que sous sa direction et dans la mosquée principale.

Depuis 1960, chaque lieu dit organise sa prière du Vendredi, même si on continue à participer à l'entretien de la mosquée principale de Bouteghrar.

● *Solidarités liées aux cérémonies et aux fêtes* : En plus des activités de production, les collectivités entretiennent des relations et rapports à travers de nombreuses cérémonies, fêtes, rites etc. Celles-ci constituent des occasions de manifestation de l'état des solidarités et d'appartenance qu'on ne saurait négliger. La gestion des morts, le mariage et le sacrifice collectif (*barouk*) ont fait ici l'objet de l'observation.

La gestion des morts

A Bouteghrar, en cas de décès, le lignage concerné est fortement mobilisé au moins pendant trois jours. Les voisins font le repas pour les parents du Mort. Aucune distinction entre lignages n'est admise. Dans le passé, tout le monde mangeait chez la famille du défunt, mais depuis une dizaine d'années, la *jmaâ* s'est réunie pour décider que les gens du Douar Bouteghrar et Tamaloute ne doivent pas manger chez la famille sinistrée pendant les trois jours de mobilisation. Les gens de Znag considérés comme des étrangers peuvent le faire. Pour le linceul, avant, le « drap collectif » est déposé chez un membre du lignage des Aït Daoud, actuellement la disponibilité du tissu dans toutes les boutiques entraîne l'abandon de cette pratique. Mais cela reste aussi vrai dans la presque totalité des douars de la tribu des Mgouna.

Le mariage

Le mariage est une occasion qui engendre une activité importante pour sa préparation et pour son déroulement. Les invités ne viennent pas en somme chez une famille mais dans le douar. Ceci est valable dans pratiquement toute la vallée. Aussi, certaines tâches préparatoires sont-elles assurées par la collectivité du Douar. Il en est ainsi de l'approvisionnement en bois du feu, du lavage des grains, de la préparation du pain, de la cuisson et du nettoyage des ruelles. La prise en charge des invités est assurée aussi par les différents membres du douar et ceci durant deux journées successives. L'animation est assurée, de façon spontanée, par les gens du douar d'accueil et ceux des localités riveraines.

Le sacrifice collectif (barouk)

Quelques jours avant la fête (l'*aid*), la *jmaâ* de chaque douar décide de faire une *ouzi'a* (sacrifice collectif et vente « à crédit » de la viande). Le paiement se fait souvent au moment d'une récolte principale. Une personne par lignage se porte garante pour le paiement.

L'objectif est de permettre l'acquisition de la viande en détail à ceux qui ne peuvent pas égorger un mouton et d'éviter aux riches de faire des gaspillages (problème de conservation). Les indigents (*mesquines*), les petits enfants présents ont aussi droit à un morceau de viande gratuitement (*sadaka*). La joie, la fête sont partagées par tout le monde. Aujourd'hui, les boutiques de bouchers sont ouvertes de façon permanente dans presque tous les gros villages. Le souci n'est plus le même.

Lamçalla

Le *lamçalla*, ce lieu de prière pendant les grandes fêtes, peut participer comme équipement à la définition d'un Douar, mais il peut aussi symboliser l'unité physique ou morale du moins apparente de plusieurs Douars.

A Bouteghrar, cette unité se manifeste le jour des fêtes sur la place de la prière où tout le monde se rassemble pour se saluer et se pardonner. Actuellement Znag a son *lamçalla* depuis environ dix ans et Tamaloute depuis seulement trois ans.

Le cimetière

Dans les zones d'habitat sédentaire groupé, le cimetière comme la mosquée, participe à la définition du douar. Mais cette institution, loin d'être symbole de l'unité, concrétise la hiérarchie sociale. Dans le territoire que couvre la localité, on en rencontre trois, mais celui de Bouteghrar est sectorialisé suivant les trois lignages. Ceux de Tamaloute et de Znag ne le sont pas.

La multiplicité des cimetières et leur compartimentage se rencontrent aussi partout ailleurs dans la vallée de l'Assif Mgoun⁹⁾.

Equipements économiques

Le groupe, pour se maintenir, engage aussi des solidarités pour l'entretien ou l'innovation du système productif local. La production et la reproduction sociale du groupe obligent à mettre en place des règles, normes et pratiques que l'individu est appelé à respecter. Dans un univers où la géographie est difficile, où le niveau des forces productives est bas et où l'essentiel de l'énergie mobilisée est d'origine humaine et animale, l'action collective prend toute son importance.

La gestion de l'eau, un lieu vital pour le groupe

L'agriculture reste très dépendante du système d'irrigation. La mobilisation et la répartition de l'eau sont un élément d'organisation vitale. Les luttes pour la conquête de l'eau et des parcours sont à la base de la trame historique de ces communautés.

Le douar Bouteghrar se situe sur la confluence de deux principaux affluents du Mgoun (*photo 1*), dont l'essentiel de l'eau courante provient des sources bien en amont de la zone. Au fur et à mesure de sa descente, l'eau est mobilisée par des barrages de dérivation (*ougougou*) et des rigoles. Le barrage, la tête morte souvent longue des séguias, dont le point de départ peut se situer sur le finage d'un douar autre que celui qu'elle dessert, sont à la base d'un ensemble de relations entre les différentes communautés. L'eau est régie par le

9) Des observations faites chez les Zemmours montrent le phénomène de compartimentage des cimetières en fonction de l'origine des lignages et de leur statut.

principe coutumier du « droit de l'amont ». Cependant, ce droit est d'abord limité par l'interdiction (coutumière) de construire les ouvrages de dérivation compacts et en dur ou des barrages souterrains ; il est ensuite relativisé en cas de sécheresse.

Au niveau du douar, l'institution collective qui revient souvent est *amghar n'targa* ou cheikh de la séguia. Il est désigné par la collectivité pour veiller sur la construction des barrages de dérivation, des canaux et de leur entretien. Pour cela, il dispose du pouvoir de mobiliser la main-d'œuvre nécessaire au moment opportun, suivant les critères de partage de la charge collective en vigueur dans chaque douar.

A Bouteghrar, l'*amghar* est désigné par un comité local d'organisation issu des différents lignages composant le douar. L'actuel *amghar n'targa* est désigné parmi le lignage des *Aït Lahcen*. Avant, il y avait trois *amghars* et chaque lignage en délégait un *amghar* par séguia. Celui-ci appelait les autres en cas de travaux ou de problèmes exceptionnels liés à la gestion de l'eau ou aux équipements de mobilisation de celle-ci.

L'entretien, le curage des séguia et la gestion de l'eau pendant les moments de sa rareté s'imposent à la collectivité. Là où ces instances de mobilisation de la population ne sont pas désignées, l'entretien des réseaux se fait à chaque occasion sur demande des usagers.

Tiouizi, ou travail collectif

Tiouizi est une prestation de travail gratuite que se font les différents foyers du douar les uns aux autres ou à une personne ou à un autre douar qui en formule la demande. Le bénéficiaire de *tiouizi* donne à manger aux travailleurs. Le travail peut concerner de nombreuses activités de la vie sociale (labours, préparation des aires à battre, battage etc.).

Actuellement, à Bouteghrar, la *tiouizi* ne concerne plus que le battage des grains. Elle a disparu il y a presque deux décennies pour les autres activités agraires. Le champ de son application se rétrécit devant la montée du salariat et l'usage de plus en plus grand de la machine.

L'organisation des travaux agraires et les décisions collectives

Dans le domaine de l'organisation des travaux agricoles, il est important de rappeler que les Mgouna continuent à considérer que la sécurité et l'intérêt de l'individu ne sont assurés qu'au sein du groupe. Le souci de confirmer son appartenance à un groupe se manifeste dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Par crainte d'exposer la récolte d'un tel ou d'un tel individuellement à l'usure, tous les travaux sont soumis à une concertation déclarée ou pas. Le gaulage des amandes et des noix, les opérations de cueillette et de moisson ne se font jamais sans concertation de la communauté avoisinante dans le quartier ou dans le finage.

« L'assolement collectif » est un trait caractéristique du paysage agricole. Les champs de chaque quartier du terroir irrigué portent une seule culture pour laquelle les propriétaires s'entendent tacitement au début de chaque année agricole. Ceci permet d'éviter les empiétements du bétail et des personnes qui découleraient de

labours individuels décalés dans le temps et du mélange de plusieurs cultures dans un même quartier.

Le gardiennage des champs (le garde-champêtre)

Ce personnage est désigné par la collectivité et a pour tâche de surveiller les champs contre les vols et les divers empiétements jusqu'au mûrissement des cultures et a la décision collective de les récolter.

Les lois en vigueur dans chaque douar sont diffusées entre tous les membres de la communauté. Un document écrit fixe l'objet du *lghourm* et les pénalités correspondantes. Ce document, signé par le représentant de chaque lignage est aujourd'hui légalisé auprès des autorités locales, ce qui lui donne la force que la *jmaâ* à elle seule ne peut plus lui garantir.

A Bouteghrar, *lghourm* est institué à l'intention des gens du douar et pas des étrangers. Mais, face à l'usure de la simple censure sociale, on multiplie de plus en plus le nombre de gardiens et le nombre de recours aux autorités administratives. En 1993, trois gardiens ont été désignés dont un pour Znag.

Le grenier collectif

C'est une institution dont le rôle principal était d'abriter les subsistances et les objets de valeur des membres du douar. Aux moments de l'insécurité, l'*igherm* était le refuge de la population. Disposant d'équipements incorporés (notamment une citerne collective), l'*igherm* était composé de chambres dont l'accès est privé. Il était géré par la *jmaâ* du douar qui désignait un gardien rétribué qui assurait l'ouverture et la fermeture de la porte principale et la surveillance de chaque personne qui y accédait. A Bouteghrar, cet ancien élément structurant de la centralité de l'espace et de l'action collective est tombé en désuétude depuis déjà plus de soixante ans.

Le géniteur collectif

Dans les différents douars étudiés chez les Mgouna, la quasi-disparition de cette pratique autrefois liée à un habitat groupé et à une forte cohésion sociale est mise en évidence.

A Bouteghrar, le taureau géniteur collectif vient d'être vendu parce qu'il est devenu trop âgé. Il doit être renouvelé. Sa vente est annoncée dans la mosquée, et elle s'est faite à la criée. Il avait été acheté et offert par Lhaj M.U.A. des *Aït Lahcen* (émigré), il y a de cela vingt ans. Pour son entretien, il suit le même tour que le *fquih* : il faut le nourrir pendant 24 heures. L'usager présumé vient le chercher, pour lui offrir un supplément de nourriture. Après usage, il le remet au foyer à qui c'est le tour. Les *Aït Znag*, s'ils ne participent pas à cette prise en charge, ont le droit d'usage. Depuis 1993, celui qui n'a pas de vache et qui n'a pas de terre ne participe plus à la prise en charge du géniteur. Ce qui se faisait avant n'est pas juste, réplique notre interviewé.

La gestion des agdals (parcours)

L'agriculture basée sur la céréaliculture et l'arboriculture, est associée à un élevage omniprésent à l'étable, mais aussi transhumant par endroits. Chez les *Aït Mraou*, sauf au douar *Temgallouna* (morabités), même si l'agriculture est présente, le troupeau transhumant est la vraie base économique.

L'*agdal* est une mise en défens communautaire et annuelle de parcours collectifs d'altitude. Il consiste à protéger pour une période fixe des espaces déterminés afin de laisser aux espèces végétales le temps de se régénérer. Il permet aussi aux éleveurs de profiter de façon « équitable » des prairies collectives.

L'*agdal* a lieu chaque année selon l'état des parcours entre le début du printemps et le début d'été. Les dates d'ouverture et de fermeture sont annoncées par la « criée » dans les lieux publics (*souk*). Les infractions sont payées en nature. Si un berger est surpris en pleine infraction, par les gardiens ou par un simple membre de la tribu, il est soumis à amende, sauf si ce dernier prouve son innocence. La cohésion de la communauté est le principal garant.

Aujourd'hui, la gestion est assurée par une structure composée de *naïbs* (représentants) désignés par des éleveurs usagers. Ces *naïbs* assurent le contrôle et la surveillance du parcours et veillent au respect des règles collectives en vigueur. Leur force émane désormais de l'appui que leur offre la communauté et les autorités locales.

Du berger communautaire à l'individu berger

La réduction des effectifs des troupeaux stabulaires et l'évolution des relations sociétales ont été à l'origine de la transformation du gardiennage de type communautaire. En fait, le troupeau à l'étable est de plus en plus une affaire personnelle. Les jeunes enfants, garçons ou filles, ou les vieilles personnes en font le gardiennage aux alentours du village.

● Le douar, un espace vécu communautaire

Nous entendons par unités socio-spatiales l'ensemble du dispositif territorial d'une collectivité donnée (finage et terroirs, divers équipements présents...) et des formes et rapports d'appropriation et/ou d'utilisation par la population qui s'y rapportent, ainsi que des droits et obligations que s'impose la collectivité pour la gestion, l'entretien et l'amélioration de ce dispositif. Le sentiment d'appartenance à un lieu dit est encore vivace dans la mémoire populaire. Ce sentiment se manifeste dans la façon dont les gens s'identifient ou dont on les identifie quand ils sortent de chez soi (ou Bouteghrar).

Les sociétés locales ont, de tout temps, produit et mis en œuvre des principes, des codes de conduite et des pratiques productives plus ou moins élaborés et plus ou moins contraignants pour l'individu afin d'assurer le fonctionnement de la vie sociale du groupe. Certes, ce corpus de principes, codes et pratiques, de même que l'infrastructure traditionnelle de base produite par les sociétés locales ne bénéficient pas souvent de l'attention requise. Pourtant, la majorité écrasante des douars composant la société rurale marocaine fonctionne sur la base de cette infrastructure physique et juridique « rudimentaire » ou « informelle » qui gagne à être prise en considération et à être appréciée à sa juste valeur. L'incapacité à voir la société locale telle qu'elle est, avec ses propres ressorts, est à l'origine de nombreux déboires dans la conception et dans la mise en œuvre de projets de développement rural au Maroc.

A Bouteghrar, les lieux de solidarité enregistrés concernent différents champs de la vie sociale du groupe qu'on peut classer selon la typologie suivante : solidarités liées à la production, solidarités liées à l'infrastructure et à des équipements et solidarités liées aux cérémonies, fêtes et événements particuliers.

On remarque à ce sujet la complexité de l'organisation socio-territoriale, la multiplicité des niveaux et une évolution dans les pratiques à caractère collectif.

La monétarisation, le désenclavement et la formation de nouvelles élites locales (émigrés et/ou commerçants notamment) sont des facteurs socio-économiques de changement qui entraînent l'émergence de nouvelles unités socio-spatiales. Pour initier et asseoir des actions de développement durable, il est donc nécessaire d'identifier ces unités socio-spatiales et la manière dont elles fonctionnent ainsi que les recompositions territoriales à l'œuvre dans la zone.

Les solidarités énumérées ci-dessus existent partout, mais à des degrés différents et avec des intensités variables suivant le contexte propre à chaque douar. Elles forment un système dont les différents éléments ne présentent pas le même intérêt ou la même importance pour la vie sociale de la collectivité.

Les solidarités sont durables, saisonnières ou circonstancielles, engagent toute la collectivité du douar (mosquée...) ou une catégorie seulement de population. Elles requièrent un engagement qui peut être financier, en nature, en travail, une combinaison des trois, ou de simples prestations de service.

3. Migration et mutations socio-spatiales

● L'impact de l'ouverture et du contact

L'importance de la piste

Entamée vers la fin des années trente, la piste qui dessert la vallée d'Assif Mgoun jusqu'au douar Amejjag est, surtout, devenue opérationnelle après la percée du tunnel de Bouteghrar en 1948. Mais, jusqu'à la fin des années soixante, sauf exception, les habitants n'utilisaient pour se rendre aux souks et aux différentes administrations situées à Kelaât Mgouna ou à Boumalne Dadès que les animaux de trait. L'événement de Souk Tlat Aït Hmed vers la fin des années soixante et le retour en congé des premiers contingents de migrants marquent le début d'une ère nouvelle pour cette zone. La piste, longtemps déserte est devenue très animée. Malgré le danger qui guète les voyageurs à tous moments, malgré le nombre d'accidents mortels, le transport, par camion, des forains, des touristes ou de simples voyageurs est devenu une activité commerciale importante.

L'intense activité que connaît cette artère donne à Bouteghrar le rôle d'une étape et d'un arrêt obligatoire et indispensable. En fait, après la forte et dangereuse descente de Tialwite, les véhicules doivent s'arrêter pour faire descendre les voyageurs avant de traverser l'Assif n'Aït Mraou. Les voyageurs qui traversent les champs et le douar à pieds, ne reprennent leur place

dans les camions que vers l'autre extrémité du douar (l'ancien noyau). Pendant les moments de crues, les véhicules et les voyageurs sont arrêtés de part et d'autre de l'oued, le douar connaît un engorgement, les mulets retrouvent leur place dans le transport des personnes et des marchandises.

L'intense brassage de passagers a entraîné l'implantation spontanée d'un petit centre commercial formé de plusieurs boutiques, de dépôts et de places pour la collecte surtout des fruits (figues, amandes, noix, pêches).

Sur le plan organisationnel, la piste a restructuré le douar. Plusieurs familles de l'ancien noyau de Bouteghrar, se sentant souvent isolées par l'oued se sont déplacées vers la rive gauche (Tamaloute ; cf. photo 1).

L'école du douar

Depuis le début des années soixante, une école est construite dans le douar. Les habitants ont aménagé une maisonnette à l'intention de l'instituteur. La population étant consciente qu'aucun instituteur ne sera capable de rester dans le douar si un minimum de conditions d'accueil n'est pas assuré, celui-ci est souvent pris en charge par la *jmaâ* de la même façon que pour le *fquih*.

Mais, l'école du village, élément étranger, corps et âme, n'a connu aucun succès. Le taux de scolarisation est trop faible. Rares sont les enfants qui achèvent le cycle des études primaires. Ainsi, sans jamais connaître une fermeture, l'école est même tombée en ruine avant d'être renouvelée. Aujourd'hui, suivant le déplacement des habitants, l'école s'est installée sur un nouveau site à Tamaloute. Elle est promue au rang de chef lieu du secteur scolaire.

Après plus de trente ans d'existence, il est déplorable de constater que cette école n'a donné aucun lauréat. Le douar de Bouteghrar ne compte aucun fonctionnaire sortant de cette école. Mais celle-ci a réussi à former un certain nombre d'inadaptés qui n'aspirent qu'à quitter le douar pour aller vivre sous d'autres cieux.

La migration ouvre les vannes pour les mutations

Contrairement à la situation dans la haute montagne, la zone des moyennes altitudes a connu une émigration internationale importante. Elle concerne les ouvriers, mais aussi les membres de leurs familles. Aujourd'hui, les départs vers le nord du Maroc, vers les grandes villes et les petits centres sont aussi très importants. Les causes et les conséquences sont diverses. L'impact sur le système organisationnel est très fort. Les relations entre les éléments de la communauté et entre la communauté et son espace vécu sont en pleine mutation. Les ressources naturelles, les ressources économiques du « *bled* » n'ont plus les mêmes valeurs que dans le passé. Les relations inter-familiales, interlignages, inter-voisinages et inter-communautaires n'ont plus ni la même importance, ni la même valeur.

● Les mutations sociales

Le déclin des institutions sociales

L'étude de l'état des unités socio-spatiales est fondamentale. Elle permet de faire le diagnostic sur les lieux de solidarité, leurs niveaux de fonctionnement et leur évolution. Ces lieux de solidarité constituent les lieux

possibles d'appui de l'intervention pour le développement.

Certes, le « traditionnel », souvent basé sur des structures sociales fortement hiérarchisées, ne constitue toujours pas, a priori, une « panacée » pour la solution des problèmes de développement local. Le « traditionnel » peut constituer plutôt un élément de blocage que d'appui pour des actions de développement. L'étude des facteurs exogènes et de leur poids, dans les dynamiques et évolutions locales, est importante. Les hiérarchies traditionnelles ne sont pas à l'abri de ces facteurs exogènes. Aussi, il convient de relativiser le côté dit « traditionnel » dans le fonctionnement des sociétés locales, comme une base « donnée » d'appui à des actions de développement.

La population d'une localité donnée est souvent composée de catégories socio-économiques différenciées de foyers : des leaders locaux, des notables, des élites, des spécificités ethniques, des inégalités qui induisent des comportements différenciés face à telle ou telle action de développement proposée.

L'émigration a bouleversé les hiérarchies traditionnelles fondées sur l'appropriation de l'eau et de la terre. Elle a aiguisé les comportements individualistes surtout des foyers noirs ou marginalisés dont la parole ne pouvait se faire entendre dans le cadre de la *jmaâ* ancienne du douar.

Si on est toujours d'accord et engagé collectivement et matériellement pour l'entretien de la mosquée et du *fquih*, pour l'électrification chacun peut trouver la solution qui lui convient. L'espace sacré reste le dernier bastion de la solidarité.

L'évolution des relations sociales

Les solidarités traditionnelles ne sont pas à l'abri des transformations et des mutations que connaît la société locale dans son ensemble. L'effritement des greniers collectifs est général. Il s'explique par le développement des logiques individuelles, par la réduction des transhumances et nomadismes, par l'amélioration des habitations et par les facilités d'approvisionnement qu'offre le transport moderne. La paupérisation qui se traduit par le recours au marché pour vendre les produits locaux et acheter leurs substituts d'origine urbaine est une autre raison de la désuétude de l'*igherm*.

C'est aussi le cas de *tiouizi* qui n'est plus pratiquée pour l'ensemble des travaux agraires comme par le passé. De plus en plus on fait appel à des travailleurs payés à la journée et nourris. La majorité des foyers disposent aussi d'un animal (mulet, âne, vache) que l'on utilise pour les labours et le transport. L'accroissement démographique et la paupérisation accrue mettent, aussi, les gens dans la nécessité de trouver ailleurs des moyens pour vivre. La dépendance vis-à-vis de l'extérieur augmente (activités non agricoles ; émigration...) et la force de travail présente dans les Douars diminue. La *tiouizi* reste, cependant, pratiquée surtout pour le battage et sa prestation ne concerne que les animaux (mulets, ânes) ; les travailleurs, par contre, sont payés et nourris dans la plupart des cas.

D'autres solidarités se ravivent du fait de certaines conditions, comme c'est le cas des *bou-lghourm* (garde-

chapêtres) dont le rôle se trouve renforcé là où l'itinéraire touristique passe. Le camping et le stationnement des caravanes de muletiers aux meilleurs endroits de la vallée suscitent le mécontentement de la population qui reprend la surveillance de son terroir. Mais l'application des pénalités à l'encontre des contrevenants passe désormais, dans tous les cas, par l'arbitrage du *makhzen*. Il faut consigner l'institution dans un document signé par la *jmaâ* ou par les *naïbs* des différents lignages composant le Douar, par le Cheikh de la fraction et enfin légalisé par l'autorité locale. Ce qui dénote une dégradation du rôle de la *jmaâ* locale en tant qu'organe de « décision et d'exécution » vis-à-vis d'un de ses membres, et la mise en évidence du rôle dominant de l'Etat. La question du rapport entre la Loi (d'origine étatique) et les pratiques locales est ici posée !

Enfin des solidarités naissent sous l'effet d'exigences nouvelles autour desquelles l'effort collectif est déployé. C'est le cas de l'électrification villageoise communautaire et de la construction, par les villageois, de pistes d'accès et de liaison avec les pistes et routes principales déjà existantes. La structure des besoins des sociétés locales évolue. L'apparition et l'expansion d'un nouveau « modèle » de consommation se font jour de plus en plus. Le désenclavement et l'approvisionnement en produits urbains sont favorisés par un effort important fourni par les collectivités montagnardes et par une circulation automobile de plus en plus importante dans la zone. L'émigration internationale a donné lieu à un marché automobile d'occasion florissant, et de nombreuses familles d'émigrés assurent le transport local entre les têtes de piste et Kelaât Mgouna. Ces transporteurs ont convenu, depuis plusieurs mois, d'engager un travailleur permanent pour l'entretien de la piste principale. Cet engagement se traduit notamment par le paiement, par chaque véhicule, de 40 Dhs par mois. Le travailleur engagé s'occupe lui-même de la collecte de son salaire.

L'autre signe d'évolution est relatif au passage d'un type de partage de la charge collective à un autre. Dans plusieurs cas, le mode actuel de partage de la charge collective relative au paiement de la dîme du *taleb* diffère de l'ancien. On passe du paiement en nature à un paiement en argent, de l'unité de travail masculine adulte à celle du foyer quelque soit sa structure ; et même à une situation dans laquelle chaque lignage « déclare » (*yantaq*) ce qu'il peut et veut donner comme contribution. Alors même que la mosquée reste le dernier lieu qui cristallise le plus l'identité du groupe.

Notons aussi une évolution positive des pratiques communautaires en ce qui concerne la gestion du mort : alors que depuis longtemps les gens du Douar ou de ses voisinages pouvaient manger chez la famille du défunt, il a été décidé de mettre un terme à cette pratique qui constitue, remarque-t-on, un poids de plus sur la famille en question, au moins pendant les trois premiers jours.

L'existence d'une diversité des lieux de solidarités, mais aussi leur évolution globale dans le sens de leur effritement, pose le problème de la nécessité d'une médiation de l'administration (ou interface) à la fois entre la population et les services techniques, mais

aussi entre les catégories même de la population d'un douar. Avec les transformations socio-économiques actuelles, la vie du douar est pleine d'aspérités et de divergences qui, sont aigües et portées à leur extrême. Elles engendrent de ce fait des blocages, voire même des séparations.

L'absence d'une entité de médiation, de personnes écoutées, respectées, contribue au relâchement des liens et à une désorganisation dans l'utilisation des ressources disponibles. En quelque sorte, la réussite de certains devient une occasion de « vengeance » sur les autres. Les équipements et la consommation privés n'en sont qu'une manifestation.

Les nouveaux leaders du développement

Malgré les solidarités à l'œuvre, les expériences modernes ont du mal à s'installer dans un tissu social traditionnel en mutations :

Les procédures de gestion de l'électrification sont en deçà des exigences pour le fonctionnement de l'équipement. Les règles de fonctionnement ne sont pas clairement travaillées, définies et appréciées au départ. De même, l'initiative qui vient des émigrés et le volontariat pour la prise en charge du fonctionnement de l'équipement (surtout si ce sont des notables locaux qui s'en chargent) rendent le fonctionnement de l'équipement incertain.

Les différenciations sociales issues de l'émigration à l'étranger notamment entraînent des relations nouvelles dans le Douar telles qu'il devient difficile d'écouter « l'autre » et de dépasser certaines aspérités locales. Les gens sont de plus en plus sensibles aux décalages sociaux. La société traditionnelle se transforme, se restructure. La « survie » de l'individu ne dépend plus du groupe dans les mêmes proportions que par le passé.

L'émigration à l'étranger crée des foyers qui disposent d'un pouvoir d'achat élevé et qui prennent de la distance sociale par rapport aux autres. Ces émigrés ont accès à une technologie variée et à des prix plus réduits dans les pays d'immigration. Avec les autres notables locaux, ils préfèrent s'équiper de manière privée et autonome laissant ainsi « à la traîne » et à l'écart ceux qui ne peuvent pas suivre.

Ces hiérarchies socio-économiques nouvelles ont entraîné un effort d'adaptation dans la répartition de la charge collective lorsque l'on tient compte de l'émigration par la comptabilisation du nombre de passeports en présence dans le douar. Mais le foyer prime, en dernier ressort, sur le lignage.

Le projet de l'électrification des nouveaux sièges de Communes, crée un effet démobilisateur de l'action d'électrification collective et l'espoir de se brancher au réseau de l'Etat fait rebondir en surface le sentiment de l'individualisme.

● Le métamorphose de l'espace

Explosion et urbanisation du Douar

Le « douar » est, généralement, présenté comme l'unité territoriale à la base de l'organisation de la population en milieu rural au Maroc. Il convient de relativiser l'acceptation de ce terme et de bien s'assurer du

contenu et de la signification de la notion du « douar » suivant les différentes régions. Si le douar constitue chez les Mgouna une entité où les lieux de solidarité restent vivaces, les mutations récentes exigent de plus en plus des adaptations de l'action de développement à ces nouvelles tendances imbriquées dans des structures anciennes plus que résistantes.

● Ainsi, du point de vue ethnique, l'homogénéité et/ou l'hétérogénéité de la population d'une localité peuvent constituer des facteurs d'intégration et/ou de désintégration et d'éclatement de ce qu'on appelle couramment la *jmaâ* du douar.

● Si les hiérarchies traditionnelles entre les lignages d'un douar ont toujours existé, elles peuvent se restructurer en « classes » avec l'ouverture au marché et entraîner des blocages de toute action qui fait appel à l'adhésion de l'ensemble des foyers qui composent le douar.

● Du point de vue spatial, la morphologie du douar peut présenter une diversité de situations : groupement d'habitat compact autour de certains équipements ; unités ethniques de voisinage proches ; écarts de douar distants l'un de l'autre etc. A l'époque où la société rurale vivait essentiellement sur la base des ressources locales, le douar avait une *jmaâ* relativement compact et unique qui formait l'instance de décision du groupe au sujet de la vie collective. Avec l'importance des ressources extérieures dans la vie des foyers, les différentes composantes du douar réagissent en remettant en cause la *jmaâ* traditionnelle en tant qu'instance de décision.

Ainsi, « l'autonomie » prise par certains lieux dits par rapport au douar originel repose sur des intérêts de voisinage communs (rapprochement de l'équipement, valorisation du lieu-dit et recherche d'attraction d'équipements publics...) souvent impulsés par ces nouvelles élites locales. De même, la hiérarchisation et l'émergence de nouvelles élites locales peuvent entraver le fonctionnement des unités socio-spatiales anciennes et créer de nouveaux lieux de solidarité qui écartent la majeure partie des populations.

● Mais la tendance à l'éclatement des anciennes unités socio-spatiales n'évacue pas totalement les anciens « sentiments » d'appartenances qui émergent lors de la mise en œuvre d'un équipement moderne exigeant un élargissement du groupe (piste).

La nouvelle configuration spatiale des localités, les velléités cachées « d'autonomisation » des populations de ces différents lieux-dits émergent clairement avec l'institution de la mosquée du Vendredi et du *lamçalla*. Ces tendances constituent des signes d'une évolution récente. Cette situation se décrypte bien à travers quelques indicateurs tels les *bou-lghourm* qui sont désignés pour chaque lieu-dit indépendamment de leur lignage d'origine, même si leur nomination se fait toujours dans l'ancienne mosquée du Vendredi. Les opérations d'entraide pour faire le dépiquage ne se font plus qu'entre les exploitants voisins. La promotion de la mosquée de Znag et de Tamaloute au rang de celle de Vendredi confirme la tendance de « l'autonomie » de décision et l'existence des intérêts propres à ces groupes. Znag, indépendamment est même apparu comme circonscription autonome lors des élections communales du 13 juin 1997.

Enfin, si le lignage reste un élément de force latente dans le douar, il montre bien une défaillance au profit de l'unité de voisinage. Les nouvelles relations entre habitants se fondent de plus en plus suivant le « pouvoir d'achat » et en fonction de l'unité de voisinage.

Cependant, malgré « l'autonomisme » de plus en plus confirmé des lieux-dits autour des actions collectives qui leur sont propres, l'appartenance au « Douar » d'origine reste une donnée incontournable. Il constitue toujours le lieu de prise de décision de l'ensemble des affaires qui concernent les différents hameaux.

Transcription spatiale et éléments de fonctionnement à Bouteghrar

Les trois lieux-dits Bouteghrar, Tamaloute et Znag sont composés chacun d'un hameau d'habitations assez denses où les différents lignages se répartissent inégalement.

Jusqu'en 1970 Tamaloute et Bouteghrar (distants d'environ 500 m) regroupaient chacun les trois lignages d'origine avec une prépondérance de *Aït Daoud*, Znag étant habité essentiellement par les *Aït Lahcen* et distant de 1,5 km des deux autres hameaux. Le lieu-dit Bouteghrar avait alors le poids démographique le plus important (47 % de l'ensemble des foyers) tout en étant constitué par les différents lignages d'origine et en bénéficiant d'une position centrale entre les deux autres hameaux. Ce lieu-dit possédait tous les éléments de la centralité (mosquée du vendredi, grenier collectif, *lamçalla*, école, boutiques...) Les populations des trois hameaux participaient à la dîme du *fquih* principal et faisaient leur prière du vendredi et de fêtes à Bouteghrar.

Cette appartenance à un ensemble unique se traduisait aussi par la présence d'un seul linceul chez un membre des *Aït Daoud* et un garde champêtre (de *Aït Daoud* à Bouteghrar). Malgré l'existence d'un cimetière dans chaque hameau, celui de Bouteghrar était le plus important, et sa division par lignage montrait l'existence et la fonctionnalité de ces derniers. En effet, les lignages avaient alors une cohérence et une représentativité qui traduisaient et traversaient les différents hameaux. Les *amghars*¹⁰ de séguia représentent chacun un lignage. Ces hameaux n'étaient alors que des lieux-dits dont la population s'organisait autour d'un noyau central (Bouteghrar).

Les mutations économiques subies par ces populations depuis les années trente vont s'accélérer. En fait, l'ouverture de la piste a favorisé les mouvements migratoires internes et externes et la monétarisation des échanges et du travail. La piste a aussi repositionné la centralité du Douar par rapport aux deux rives de l'Oued au profit de Tamaloute. Ainsi, depuis le début des années sixante-dix, Tamaloute passe de 33 *kanouns* à 105 au détriment de Bouteghrar (cf. *tableau 1*). Les *Aït Daoud* vont se déplacer en masse vers Tamaloute. Ici, sur les 65 *kanouns* *Aït Daoud* recensés, près de la moitié s'est installée il y a moins de 20 ans.

Les besoins de « l'économie moderne » et ses représentants (commerçants, émigrés, éleveurs nomades) se

10) *Amghar de la séguia* : personnalité dont la fonction est d'assurer l'entretien des canaux et de veiller sur la bonne gestion des eaux d'irrigation.

fixent sur la rive gauche de l'oued. L'exercice de leur fonction, mais aussi leur besoin de contact avec l'extérieur fait basculer l'ordre ancien. Les mutations sociales ont aussi leur transcription socio-spatiale.

Tableau 1: Evolution du nombre de foyers

	1960	1971	1982	1994
Bouteghrar	97	97	79	64
Tamaloute	—	33	72	105
Znag	18	23	24	24
Total	115	153	175	194

Sources: différents R.G.H.P. (1960 - 1994)

Tamaloute regroupe alors le plus de population avec une représentativité inégale des trois lignages. Les *Aït Daoud* composant 70 % des foyers, Bouteghrar ne contient plus que 31 % de l'ensemble des populations, les trois lignages représentés montrent la prédominance des *Aït Youssef* avec 48 % des *kanouns*. Les *Aït Lahcen* forment toujours la quasi-totalité des ménages de Znag. Avec le changement du poids démographique des différents lieux-dits une inversion dans le poids de chaque lignage dans chaque hameau s'est opérée. Une tendance à l'autonomie dans le fonctionnement de chaque hameau se dessine alors avec une mosquée du Vendredi et un *fquih* à Znag et Tamaloute. Znag a son *lamçalla* depuis dix ans et Tamaloute depuis seulement 1992, le garde champêtre devient spécifique à chaque hameau ainsi que le linceul. Le lignage perd aussi toute représentativité dans la gestion de l'entretien des séguis. Chaque lieu-dit a ainsi constitué un groupement à intérêt transcendant les lignages et qui fonctionne sur une appartenance basée sur des intérêts de voisinage communs.

Cet aspect se concrétise davantage dans les opérations d'électrification collectives mises en place dans les années quatre-vingt. L'expérience, impulsée par des travailleurs émigrés à l'étranger et relayée par des commerçants et des gros éleveurs, était basée sur le voisinage et le niveau des moyens matériels des ménages. Son échec montre ainsi la fragilité d'un tel système de fonctionnement.

Toutefois, cette situation de relative autonomie de chaque hameau n'arrive pas « à gommer » les anciens liens d'appartenance. Ainsi, le géniteur collectif aux trois hameaux existe toujours avec une « rationalisation » dans son utilisation. L'appartenance à une même entité relevée lors des périodes de deuil remet les populations de Bouteghrar et de Tamaloute dans le même camp et isole celles de Znag. Les *Aït Daoud* qui ont quitté Bouteghrar pour Tamaloute continuent à partager leur contribution entre les *fquih*s des deux hameaux. Les trois localités, si elles étaient jusqu'en 1997 regroupées par une seule représentativité électorale, se sont séparées en écartant Znag du groupe.

Des intérêts situés au-delà de l'unité de voisinage pourraient de temps à autre émerger en s'appuyant sur l'ancien sentiment d'appartenance. L'ouverture d'une

piste dans la direction de Boumalne en offrait une occasion et un exemple.

Avec les mutations récentes, les élites changent et les conflits internes aussi. Les intérêts divergent, la société locale voit se creuser un fossé entre ces nouvelles élites (émigrés, commerçants...) et la majorité d'une paysannerie aux faibles ressources. Les lieux de solidarité se raréfient, l'homogénéité du douar est remise en question. Les enjeux locaux traversent les lignages et forment de nouveaux groupes d'intérêts (électrification, piste, gîte touristique, commerce, approvisionnement en intrants...) faisant intervenir des échelles géographiques passant du hameau d'habitations (électrification) à une échelle plus large (coopératives), voire nationale ou internationale (tourisme).

« L'autonomie » prise par chaque lieu-dit remet fortement en question l'homogénéité du douar et met de plus en plus en avant des intérêts locaux ou individuels que la distance géographique à elle seule ne peut pas expliquer. Le nouveau mode de vie, introduit par l'explosion démographique, l'exiguïté et la promiscuité des anciennes résidences et enfin le désir d'autonomie en sont responsables.

● Les nouveaux éléments de l'organisation spatiale

La piste : des intérêts contradictoires

Outre l'ancienne piste qui relie le Centre de Kelaât Mgouna à Amejjag via Bouteghrar, la population a eu l'idée de se brancher à la route de Boumalne / Msemrir. La séquence de piste qui servira de relais, longue d'environ 7 km, passe dans une zone plate et praticable par temps de pluie et de neige (*Taltfraoute*). « L'idée » est venue au départ d'un groupe de jeunes. Ils ont commencé à tracer, à travailler et à entraîner avec eux les adultes et les vieux. La population a adhéré facilement au projet, mais il a fallu convaincre l'ex-Président de la Commune et l'élus local de Bouteghrar (du lignage des *Aït Daoud*) qui voyaient dans l'ouverture de cette piste un moyen de détourner les gens vers Boumalne au détriment de Kelaât Mgouna, mais aussi un danger d'empiétement sur les champs du Douar par des soukiers. Lieu d'intérêts contradictoires, la piste a stimulé le dynamisme de la population en temporisant les cliques internes et en réaffirmant la présence d'une unité socio-spatiale vis à vis des collectivités voisines.

L'échec d'une expérience d'électrification communautaire

L'idée de l'électrification à Bouteghrar est venue des émigrés qui ont décidé de ce projet. 11 personnes se sont réunies et ont acheté le moteur. Celui-ci a fonctionné pendant six ans. Des problèmes de gestion éclatent. Les frais de fonctionnement dépassaient les recettes, les femmes d'émigrés restées au village aspirent à imposer leurs points de vue. L'expérience fut arrêtée. Depuis, 11 moteurs privés et 2 panneaux solaires ont vu le jour à Tamaloute, 5 générateurs et 2 panneaux à Bouteghrar.

Ainsi, sur les 20 propriétaires, on compte 17 foyers migrants et 3 commerçants éleveurs. Toutes ces expériences montrent que l'action collective autour de

l'électrification subit les contrecoups soit des hiérarchies anciennes soit des différenciations sociales engendrées par l'émigration.

L'évolution de la réponse à ce besoin par la population passe d'une électrification collective par électrogène à une électrification de type soit individuelle soit de groupe de voisinage restreint ayant une homogénéité sociale (émigrés ; élites locales...). Aujourd'hui, l'idée de se brancher au réseau public est acquise, l'adhésion est presque unanime. La participation par foyer est fixée à environ 3200 Dh, sans distinction aucune.

La mosquée ou l'identité communautaire

Si sur le territoire qui nous intéresse, la population s'est limitée à la construction de deux nouvelles mosquées en pisé, dans la quasi totalité des douars des vallées sud-atlasiques les mosquées ont connu, ces dernières décennies, une rénovation ou une reconstruction. Le mouvement est lié dans son ensemble aux changements qu'a connus l'habitat et aux transformations sociales secrétées par l'ouverture sur le monde extérieur notamment par le biais de l'émigration.

La mosquée constitue le dernier bastion de la solidarité du groupe et matérialise l'identité du Douar. La participation de l'ensemble de la population est nécessaire pour éviter le vide institutionnel à cet égard.

L'adduction d'eau potable

Malgré l'abondance de l'eau au Douar Bouteghrar, la qualité de celle-ci est douteuse. De ce fait, une action d'adduction est menée par le *Projet Haut Atlas Central* (PHAC). L'étude préliminaire du projet, entièrement faite dans le seul noyau ancien du Douar, a débouché sur des conflits avec le commencement des travaux. En effet, chaque élément du Douar prétend avoir le droit exclusif à l'adduction d'eau potable. Les habitants de l'ancien noyau (*igherm*) réclament ce droit, ceux de Tamaloute, devenus les plus nombreux (lieu d'habitation du Président de la commune) demandent d'être prioritaires. Après un arrêt qui a failli faire échouer le projet, l'idée d'alimenter le Douar par deux stations de pompage et deux réseaux différents de distribution est mise en exécution. Les relations du voisinage l'emportent de nouveau sur la simple relation d'appartenance ethnique ou de sanguinité. La recherche d'un appui de l'action sur une unité socio-territoriale fonctionnelle demande donc, de porter une attention particulière aux unités morphologiques / géographiques apparentes (terroir / habitat), aux clivages et enjeux internes. Ces deux facteurs peuvent cacher des entraves qui font que toute action à caractère collectif est vouée à l'échec.

Le douar intensifie ses relations avec l'extérieur

Situé au cœur de la tribu des Mgouna, Bouteghrar occupe un point stratégique important. Son champ d'action au sein de la tribu des Mgouna dépasse les limites administratives et naturelles. L'eau de l'Assif Mgoun traverse son territoire. Ses nomades transhumants mènent bien leurs troupeaux sur le territoire pastoral des Aït Sedrate, des Aït Atta et celui des Imaghrens dans le Saghro. Sa population vit de plus en plus sous l'influence du monde extérieur (émigration, tourisme, médias, école). Dix-neuf voitures de trans-

porteurs (clandestins tolérés) transitent chaque jour par le Douar, faisant la navette, matin et soir, entre le Centre de Kelaât Mgouna et les différents douars de la moyenne vallée. Les relations avec la ville s'intensifient. Une trentaine des Aït Bouteghrar ont déjà une deuxième maison soit au Centre de Kelaât Mgouna (17) soit dans les grandes villes du Maroc. Il est donc illusoire, aujourd'hui, d'imaginer dans l'absolu un espace humanisé complètement isolé. Les travaux de la bonification de la piste, entrepris depuis plus de deux ans, vont sans doute élargir l'horizon de cette ouverture et accélérer les transformations.

4. Conclusion

Préalable à toute intervention en milieu rural, l'approche des unités socio-spatiales reste primordiale. Le cas relaté ici dégage des spécificités locales indéniables. Parmi les éléments d'approche du « contenu » de ces unités, l'étude de la composition ethnique se révèle très porteuse aussi bien pour la compréhension des comportements de certains groupes sociaux que pour le fonctionnement même de l'unité socio-spatiale.

Outre la composition ethnique, le degré de hiérarchisation sociale et sa base socio-économique revêt une importance qu'il n'est pas nécessaire de démontrer. L'égalitarisme tant décrit dans les sociétés traditionnelles et l'approche segmentariste qui le sous-tend ont très tôt été contestés. La hiérarchisation et l'émergence de nouvelles élites locales vont fortement entraver le fonctionnement des unités socio-spatiales anciennes et créer de nouveaux lieux de solidarité qui écartent la majeure partie des populations.

Les transformations qu'ont subi les unités socio-spatiales de « référence » sont notables. En effet, le Douar basé sur un groupe de lignages plus ou moins représentés dans les structures de gestion des affaires du groupe et traversant les différents lieux-dits recule de plus en plus pour laisser place à des groupements humains davantage liés par des rapports de voisinage. Les facteurs socio-économiques de changement (migrations, monétarisation, désenclavement, constitution de nouvelles élites locales...) deviennent constitutifs de nouvelles unités socio-spatiales dont il faudrait mesurer les capacités de fonctionnement. L'ouverture de cette société locale et la dynamique de l'inégalité qui en résulte influent de plus en plus sur le niveau et l'intensité des solidarités. Les solidarités actuelles constituent, pouvons nous dire, le résultat d'un compromis. Elles fonctionnent sur un fond d'enjeux et intérêts apparents ou en filigrane dans la société locale.

« L'autonomie » prise par des lieux dits (Znag, Tamaloute...) repose sur des intérêts de voisinage communs (rapprochement de l'équipement, valorisation du lieu-dit et recherche d'attraction d'équipements publics...) souvent impulsés par de nouvelles élites locales (commerçants et émigrés notamment).

Cependant, cette tendance à l'éclatement des anciennes unités socio-spatiales est loin d'évacuer les « sentiments » d'appartenances à un groupe de référence. Ceux-ci émergent souvent lors de la mise en œuvre d'un équipement moderne exigeant un élargissement du groupe (construction de pistes).

Bibliographie

- AÏT HAMZA, Mohamed: Aspects des transformations socio-spatiales du bassin versant d'Assif Mgoun (versant sud du Haut Atlas Central). 2 vol. – Rabat 1986 (Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle en Géographie, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat).
- AÏT HAMZA, Mohamed: L'habitat dans le Dadès et le rôle de l'émigration dans son évolution récente. – In: Recherche scientifique au service du développement. – Rabat 1992, pp. 127-145 (= Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Rabat, Série: Colloques et Séminaires, 22).
- AÏT HAMZA, Mohamed: Emigration et formation socio-économiques au sud de l'Atlas : cas du douar Amejgag. – In: Le bassin du Draa. – Agadir 1996, pp. 61-71 (= Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir).
- AÏT HAMZA, Mohamed: Les Mgouna. Etude des systèmes d'organisation communautaire. – Rabat 1993 (= Projet de Développement Communautaire du Haut Atlas Central; MOR/92/010.PNUD-DAR).
- AÏT HAMZA, Mohamed, A. IRAQI & M. TAMIM: Les Mgouna : Systèmes d'action collective, diagnostic et fonctionnement. – Rabat 1994 (= Projet de Développement Communautaire du Haut Atlas Central; MOR/2/010.PNUD-DAR).
- AÏT HAMZA, Mohamed: L'émigration et l'électrification des oasis sud marocaines : le Dadès. – In: Les espaces oasiens au Maghreb. Actes du colloque de Tunis 16 -17 Nov. 1995. – Tunis [sous presse].
- AÏT HAMZA, Mohamed: Le développement local: quel espace, quel interlocuteur ? – 7^{ème} congrès des géographes maghrébins. Tunis, Mars 1996 [sous presse].
- AÏT HAMZA, Mohamed: La migration et les transformations sociales dans un village sud marocain : Amejgag. – In: Migration internationale et changements sociaux dans le Maghreb. Colloque international Hammamat, 21-25 Juin 1993. – Tunis 1997, pp. 381-403 (= Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis, Série: colloque, 7).
- AÏT HAMZA, Mohamed: Auswirkungen der Arbeitsmigration auf die Oasen in Südmarokko. – Geographische Rundschau 49. 1997, pp. 82-88.
- AÏT HAMZA, Mohamed: Existe -t-il encore un douar au sud du Haut Atlas? – Séminaire: Terminologie et concepts dans les domaines urbain et rural: Les perceptions et les utilisations (9 - 16 avril 1997), Inst. Univ. de la Rech. Scientif. Rabat [sous presse].
- ALAOUI, M.: Transformation dans un village de l'Anti-Atlas. – Bulletin Economique et Social du Maroc N° 138-139, 1979, pp. 23-36.
- BISSON, Jean & Mohamed JARIR: Les Ksour du Gourara et du Tafilalet: de l'ouverture de la société oasienne à la fermeture des maisons. – In: Pierre Robert BADUEL (éd.): Habitat – Etat – Société au Maghreb. – Paris 1988, pp. 329-345.
- BONNAMOUR, J. M.: Un village comme les autres. – Espace rural N°10, 1985, pp. 63-71.
- BÜCHNER, Hans-Joachim: Le village «post-qsourien» des Aït Atta du Bas Todgha (Maroc présaharien) et l'impact du droit coutumier. – In: Le nomade, l'oasis et la ville. – Tours 1989, pp. 187-201 (= Cahiers de Recherche d'URBAMA, 20).
- BÜCHNER, Hans-Joachim: Types récents d'habitat oasien en remplacement du qsar. Observation sur les modalités de constitution spontanée des nouveaux villages chez les Ahl Todgha. – In: Abdellatif BENCHERIFA & Herbert POPP (éd.): Le Maroc: espace et société. – Passau 1990, pp. 33-36 (= Passauer Mittelmeerstudien, Sonderreihe, 1).
- HAMMOUDI, A.: L'évolution de l'habitat dans la vallée du Draa. – Revue de Géographie du Maroc N°18, 1979, pp. 33-43.
- HENSENS, J.: Habitat rural traditionnel des oasis présahariennes. Le qsar – Problème de rénovation. – Bulletin Economique et Social du Maroc N° 114, 1969, pp. 83-107.
- LOUBINOUX, J.: Considérations sur la délimitation des douars. – Revue de Géographie du Maroc N° 8, 1965, pp. 97-100.
- MİYAJI, Mieke: Emigration et société: le processus des changements structuraux d'un village kabyle. – Ethnological Studies N°1, 1978, pp. 105-129.
- NACIRI, M.: Les Ksouriens sur les routes. Emigration et mutation spatiale de l'habitat dans l'oasis de Tinjdad. – In: Pierre Robert BADUEL (éd.): Habitat – Etat – Société au Maghreb. – Paris 1988, pp. 347-364.
- PASCON, Paul: Ségmentarité et stratification dans la société rurale marocaine. – In: Recherches récentes sur le Maroc moderne. Actes du colloque de Durham 1977. – Tanger 1979, pp. 121-144 (= Bulletin Economique et Social du Maroc, 138-139).
- POPP, Herbert: Innovation et régression agricoles dans l'oasis de Figuig : le cas des qsour Laâbidate et Zenaga. – In: Le nomade, l'oasis et la ville. – Tours, 1989, pp. 103-114 (= Cahiers de Recherche d'URBAMA, 20).

Auteur:

Dr. Mohamed Aït Hamza

Université Mohamed V de Rabat, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Département de Géographie
B.P. 1040, Rabat-Agdal (Maroc)